

Cahiers québécois de démographie

Viellissement et scolarisation de la population québécoise

François Nault

Viellissement démographique
Volume 19, numéro 2, automne 1990

URI : id.erudit.org/iderudit/010052ar
DOI : [10.7202/010052ar](https://doi.org/10.7202/010052ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN 0380-1721 (imprimé)
1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nault, F. (1990). Viellissement et scolarisation de la population québécoise. *Cahiers québécois de démographie*, 19 (2), 309–332. doi:10.7202/010052ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Viellissement et scolarisation de la population québécoise

François NAULT *

Les niveaux de fécondité et de mortalité de la population québécoise rendent son vieillissement inéluctable. L'immigration, pour peu qu'on en estime les niveaux futurs et la structure par âge de façon réaliste, ne saurait apparaître comme un facteur susceptible d'apporter une correction significative à ce problème. Qui plus est, au moment où les individus des générations nombreuses nées entre 1946 et 1966 (les «baby-boomers») arriveront à la retraite, la proportion de retraités atteindra des sommets qui risquent d'être très lourds à supporter.

Les plus alarmistes parmi ceux qui s'intéressent à cet aspect de l'avenir du Québec parlent de crise. Spécifiquement, ils ne voient pas comment des gouvernements déjà très endettés pourront maintenir les programmes de santé et de services sociaux et les régimes de pensions et de rentes de vieillesse face à l'augmentation prévue du rapport des personnes âgées à la population active (Lux, 1983; Woods Gordon, 1984; Mathews, 1988). Les plus optimistes croient que la croissance économique générera suffisamment de revenu pour financer les programmes sociaux en place (Fellegi, 1988) et que les personnes âgées de demain seront moins dépendantes de l'État que celles d'aujourd'hui (Marcil-Gratton et Légaré, 1987;

* Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa. Les vues exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de Statistique Canada.
La préparation de ce texte a été rendue possible par le soutien financier du Fonds FCAR du Québec. Les réflexions présentées ici s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Jacques Légaré, qui vise à cerner les caractéristiques socio-économiques des personnes âgées de demain. L'auteur remercie Jacques Légaré, Bertrand Desjardins et Nicole Marcil-Gratton pour leurs commentaires sur les premières versions de ce texte.

Conseil consultatif national sur le troisième âge du Canada, 1989). Tous s'entendent cependant pour dire que des pressions énormes seront exercées sur ces programmes.

Il est en effet très difficile de voir comment se fera l'adaptation. L'analyse de la situation est extrêmement complexe car le vieillissement démographique n'est qu'une des transformations que le Québec est appelé à connaître. L'évolution de la structure industrielle, la tertiarisation de l'économie, la mondialisation des marchés, la remise en question du rôle de l'État, la crise de la famille, la multiethnicité et les développements technologiques sont des phénomènes tout aussi importants que le vieillissement démographique et qui interagissent avec lui.

Comme démographes, nous pouvons contribuer à préciser la vision que les Québécois se font de leur avenir en faisant des projections de population par âge et sexe bien sûr, mais également en considérant d'autres caractéristiques. Nous projeterons ici la distribution de la population selon l'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint. Notre objectif est de faire une projection sommaire mais réaliste de la composition scolaire de la population québécoise pour les années 2011 et 2031 et de réfléchir aux implications que peut avoir ce facteur pour le vieillissement de la population.

COMPOSITION SCOLAIRE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

Tendances passées

Deux aspects sont intéressants à considérer dans la distribution de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint : les différences selon l'âge et celles selon le sexe. Le tableau 1 (partie du haut) donne les distributions par sexe selon le plus haut niveau de scolarité atteint pour les groupes d'âge 25-64 ans et 65 ans et plus, en 1986. La distribution est faite selon quatre grands niveaux définis ainsi par Statistique Canada (1989a) : 1. n'ayant pas atteint la 9^e année; 2. 9^e à 13^e année; 3. études post-secondaires partielles ¹ et 4. diplôme universitaire.

¹ Désigne les années de scolarité terminées dans une université ou dans un établissement autre qu'une université, une école secondaire ou une école primaire. Voici quelques exemples : collège communautaire, institut technique, cégep (enseignement général ou professionnel), collège commercial privé et école de sciences infirmières.

Des progrès dans la scolarisation d'une population au fil du temps entraînent nécessairement des différences entre les niveaux de scolarité des jeunes et des aînés. Plus les progrès sont rapides, plus profondes sont les différences. Telle était la situation en 1986. On comptait alors une proportion 2,6 fois plus faible d'individus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9e année dans le groupe d'âge 25-64 que dans le groupe d'âge 65 ans et plus. La proportion d'individus ayant des diplômes de niveau supérieur est ensuite d'autant plus forte dans le premier groupe d'âge par rapport au second que le niveau de scolarité est élevé. Ainsi, la proportion d'universitaires est de 2,3 et 4,8 fois plus forte chez les 25-64 ans que chez les 65 ans et plus pour les hommes et les femmes respectivement.

En examinant les choses d'un peu plus près, on constate que les progrès de la scolarisation ont été très lents au cours du siècle mais se sont brusquement accélérés après 1960 (Statistique Canada, 1989a). Si on compare, par exemple, la cohorte d'hommes nés entre 1946 et 1951 à celle de seulement 20 ans son aînée, on peut noter des différences importantes : la proportion d'hommes qui n'ont pas atteint la 9e année est réduite de 47,0 % à 12,7 % et celle des hommes qui ont un diplôme universitaire passe de 8,0 % à 17,3 %. La rapidité qui a caractérisé le Québec dans la baisse de la fécondité se retrouve dans la progression de la scolarisation. Partant d'une situation de retard par rapport aux autres sociétés occidentales, le Québec a effectué un rattrapage important, et ce, au moment même où arrivaient à l'école des générations très nombreuses. Bien que tranquille, la révolution sur ce plan n'en a pas moins été profonde et rapide (voir Allie, 1984, Dionne, 1989 et Statistique Canada, 1989b, pour plus de détails et des comparaisons avec les autres provinces).

Si on se fie aux données du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ, 1989) sur les probabilités d'accès des jeunes générations au cours collégial, probabilités qui devraient, par ricochet, se répercuter sur la fréquentation universitaire, la progression rapide de la scolarisation s'est poursuivie au cours des années 1980. Malgré une légère baisse en 1987, qui peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels, le MEQ calcule que sur 100 élèves inscrits en première année, 61,3 s'inscriront au cégep en 1987 comparativement à une probabilité globale de 47,4 % en 1981. Il y a donc eu une nette progression même si les niveaux de 1981 étaient déjà très élevés.

Cette progression trouve une explication au moins partielle dans des facteurs démographiques. Les enfants proviennent maintenant de familles moins nombreuses et entrent dans un système d'éducation capable d'accueillir une clientèle beaucoup plus considérable. Il est logique que, l'effectif diminuant, l'investissement per capita augmente. Cette progression explique en partie que, malgré une diminution des effectifs de jeunes, on assiste quand même à une augmentation de la clientèle universitaire.

L'autre grande disparité dans les niveaux de scolarité n'est pas due aux conséquences de l'amélioration du système d'éducation mais reflète un système de valeurs qui a été récemment bouleversé. Il s'agit des différences de scolarisation entre les hommes et les femmes. Le tableau 1 (partie du haut) montre que les différences de scolarisation entre les sexes concernent surtout l'accès à l'université. Tout se passe comme si le cheminement scolaire des filles et des garçons avait été à peu près identique jusqu'à l'université, que les filles ne fréquentaient ensuite que très peu. Cela est particulièrement remarquable pour le groupe d'âge le plus élevé en 1986 mais se retrouve également dans le groupe d'âge le plus jeune.

Les données du ministère de l'Éducation (MEQ, 1989) montrent cependant que la situation est en train de se renverser : sur 100 élèves de chaque sexe inscrits en première année, 68,4 filles contre seulement 54,2 garçons s'inscriront au cégep. Pour la première fois en 1986, plus de filles que de garçons étaient inscrites dans les universités québécoises. Autre progrès important, les domaines d'études des filles se diversifient grandement. Il reste certes des secteurs où se concentrent majoritairement des effectifs d'un sexe ou de l'autre, mais les nombres de garçons et de filles tendent à s'équilibrer de plus en plus dans beaucoup de domaines. Notons enfin que les femmes d'un certain âge effectuent également du rattrapage puisqu'elles continuent à bonifier leur niveau de scolarité plus que les hommes. La fréquentation scolaire des femmes de 30 à 49 ans, par exemple, est de 20 % supérieure à celle des hommes des mêmes âges.

Projections

Tâchons maintenant d'évaluer la composition scolaire de la population québécoise pour les années 2011 et 2031, qui sont des années charnières dans le vieillissement démographique

québécois. C'est en effet entre ces deux années que les «baby-boomers» prendront leur retraite puisque la génération née en 1946 atteint l'âge de 65 ans en 2011 et que celle de 1966 l'atteint en 2031. Nous utilisons pour notre exercice le scénario de référence du BSQ (1990) ², auquel il nous faut ajouter des hypothèses quant à la scolarisation des cohortes nées après 1961. Nous en avons fait deux qui, d'après nous, permettent de cerner les valeurs maximales et minimales de la composition scolaire québécoise des prochaines décennies.

L'hypothèse faible est que le système scolaire a atteint sa vitesse de croisière et que les prochaines générations ne seront ni plus ni moins scolarisées que les générations masculines récemment scolarisées. Si on pose, de plus, l'égalité des femmes et des hommes, on arrive à la distribution suivante dans le groupe d'âge 25-29 ans pour les prochaines générations : 5 % des individus n'atteignent pas la 9e année, 42 % ont une scolarité qui se situe entre 9 et 13 années, 38 % terminent par des études post-secondaires partielles et 15 % détiennent un diplôme universitaire. Posons enfin pour simplifier qu'il n'y a pas de bonification du niveau de scolarité après 30 ans et donc que cette distribution demeure constante à mesure que vieillissent les cohortes. Cette hypothèse suppose déjà un rattrapage important pour le sexe féminin, dont la distribution par plus haut niveau de scolarité pour le groupe d'âge 25-29 ans comptait en 1986 moins de 12 % de diplômées universitaires.

L'hypothèse forte part de la même distribution de départ que la première. Cependant, au lieu de maintenir cette distribution constante pour toutes les générations suivantes, nous la modifions de façon à obtenir à 25-29 ans les distributions suivantes pour les hommes :

Année	NIVEAU DE SCOLARITÉ			
	0-8 ans	9-13 ans	Post-second.	Universitaire
1986	5 %	42 %	38 %	15 %
1991	5 %	40 %	38 %	17 %
1996	5 %	38 %	38 %	19 %
2001	5 %	36 %	38 %	21 %
2031	5 %	24 %	38 %	33 %

² Le scénario de référence du BSQ retient les hypothèses suivantes : 1. stabilisation de la fécondité à 1,5 enfant par femme, 2. bilan migratoire annuel positif de 9500 personnes, 3. espérance de vie croissante, atteignant 77,0 ans pour les hommes et 83,3 ans pour les femmes en 2011.

TABLEAU 1
Distribution (%) de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint, par sexe, groupe d'âge et hypothèse de projection. Québec, 1986, 2011 et 2031

Niveau de scolarité	1986							
	Hommes				Femmes			
	25-64		65+		25-64		65+	
0-8 ans	22,3	59,7	24,3	59,8				
9-13 ans	34,7	22,1	40,0	27,0				
Post-secondaire	29,5	12,1	27,2	11,3				
Universitaire	13,4	5,9	8,6	1,8				
Total	100	100	100	100				
Moy. pondérée ^a	2,34	1,64	2,20	1,55				
Effectif (000)	1803	267	1823	388				

Niveau de scolarité	2011							
	Hypothèse I				Hypothèse II			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	25-64	65+	25-64	65+	25-64	65+	25-64	65+
0-8 ans	6,2	33,5	6,6	38,3	6,2	33,5	6,6	38,3
9-13 ans	41,2	28,9	42,9	33,8	37,7	28,9	37,8	33,8
Post-secondaire	37,3	25,2	36,4	22,0	37,3	25,2	36,4	22,0
Universitaire	15,3	12,5	14,1	5,9	18,9	12,5	19,2	5,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Moy. pondérée ^a	2,61	2,17	2,58	1,96	2,69	2,17	2,68	1,96
Effectif (000)	2179	507	2160	700	2179	507	2160	700

Niveau de scolarité	2031							
	Hypothèse I				Hypothèse II			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	25-64	65+	25-64	65+	25-64	65+	25-64	65+
0-8 ans	5,0	8,3	5,0	10,4	5,0	8,3	5,0	10,5
9-13 ans	42,0	40,1	42,0	42,5	31,2	39,5	26,0	41,8
Post-secondaire	38,0	36,2	38,0	34,3	38,0	36,2	38,0	34,2
Universitaire	15,0	15,4	15,0	12,8	25,8	16,0	31,0	13,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Moy. pondérée ^a	2,63	2,59	2,63	2,49	2,85	2,60	2,95	2,51
Effectif (000)	1853	826	1836	1150	1853	826	1836	1150

Source : Distribution par plus haut niveau de scolarité atteint : Recensement du Canada de 1986 et projections de l'auteur. Voir le texte pour les détails. Effectifs : Fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie de l'assurance-maladie du Québec et scénario de référence du BSQ (1990); en milliers.

^a Voir le texte pour le calcul de cet indice.

Nous posons donc que la proportion de 5 % de la population masculine qui n'atteint pas la 9^e année demeure constante mais qu'à chaque nouvelle cohorte 2 % de plus d'individus passent du niveau 9-13 années au niveau post-secondaire

partiel et que 2 % de plus passent du niveau post-secondaire partiel au diplôme universitaire. Ainsi, entre 1986 et 2031, la proportion d'hommes dont le plus haut niveau de scolarité atteint se situe entre la 9^e et la 13^e année diminue de près de moitié et la proportion d'universitaires double alors que la proportion d'individus au niveau intermédiaire demeure constante. Cette progression reflète en gros ce que l'on a observé entre 1976 et 1986 et ne suppose aucun plafonnement de la tendance.

Pour prendre en compte les progrès plus rapides de la scolarisation des filles, au lieu de faire progresser la distribution de 2 individus sur 100 par cohorte, nous l'avons fait progresser de 3 individus sur 100. Cela conduit en 2031 à la distribution suivante pour les femmes du groupe d'âge 25-29 ans : 5 % ont moins d'une 9^e année, 15 % ont entre une 9^e et une 13^e année, 38 % ont une scolarité de niveau post-secondaire partiel et 42 % ont un diplôme universitaire.

Tout cela n'est évidemment qu'estimatif mais nous sommes confiant de cerner les bons ordres de grandeur. Les résultats se trouvent dans la seconde partie du tableau 1.

Pour faciliter la comparaison, nous avons calculé une «moyenne pondérée de composition scolaire» en allouant, bien arbitrairement, 1 point au niveau 0-8 ans de scolarité, 2 points au niveau 9-13 ans, 3 points au niveau post-secondaire partiel et 4 points au diplôme universitaire. Ainsi, une population qui ne compterait que des universitaires aurait un score de 4 et une population ne comptant que des individus dont la scolarité est inférieure à la 9^e année, un score de 1.

Le choix des hypothèses a peu d'influence sur la composition scolaire des 65 ans et plus en 2011 et même en 2031. Les investissements en éducation font leur chemin vers le sommet de la pyramide, de sorte que les progrès remarquables des dernières décennies sont reportés au troisième âge. En 2031, on retrouve comme distribution par plus haut niveau de scolarité atteint pour l'ensemble des 65 ans et plus à peu près ce que l'on retrouvait dans le groupe d'âge 25-29 ans au recensement de 1986. Entre 1986 et 2031, notre «moyenne pondérée de composition scolaire» passe de 1,64 à 2,60 pour les hommes et de 1,55 à 2,50 pour les femmes, ce qui est considérable pour un indice dont les valeurs extrêmes sont 1 et 4.

Comme la population âgée de 25 à 64 ans se renouvelle lentement, les différences obtenues entre les deux hypothèses n'apparaissent clairement qu'au terme de la projection. Avec l'hypothèse faible, la distribution que nous avons attribuée par hypothèse au groupe d'âge 25-29 ans en 1986 s'est étendue à l'ensemble du groupe d'âge 25-64 ans en 2031. On trouve donc une parfaite égalité entre les sexes et on compte 5 % d'individus n'ayant qu'une scolarité de niveau 0-8 ans et 15 % d'universitaires. La «moyenne pondérée» passe de 2,34 et 2,20 pour les hommes et les femmes respectivement à 2,63 pour les deux sexes. Les progrès obtenus avec l'hypothèse forte sont plus remarquables : en 2031, moins de 35 % des 25-64 ans n'auraient pas fait d'études post-secondaires alors que le quart des hommes et près du tiers des femmes détiendraient un diplôme universitaire. La «moyenne pondérée» atteint 2,85 pour les hommes, presque 3 pour les femmes de 25-64 ans en 2031.

La conjugaison des effectifs de population et des progrès de la scolarisation modifie singulièrement le rapport entre les deux groupes d'âge considérés. En multipliant l'effectif de population de chacun des groupes d'âge par sa «moyenne pondérée de scolarisation» et en divisant le résultat obtenu pour les 65 ans et plus par le résultat obtenu pour les 25-64 ans, on obtient un rapport des effectifs des deux groupes d'âge pondéré pour la scolarisation. Ce rapport était de 1 : 8 en 1986 et il se situerait autour de 1 : 2 en 2031 selon nos projections. Plus spécifiquement, en 1986, on comptait 5 % d'universitaires de 65 ans et plus alors que nos projections nous en donnent, selon l'hypothèse considérée, entre 20 % et 33 % pour 2031. En effectifs bruts, le nombre d'universitaires de 65 ans et plus passe de 23 000 en 1986 à environ 292 000 en 2031, une multiplication par 13. C'est dire l'importance quantitative et qualitative que prendra le troisième âge. À n'en pas douter, il deviendra de plus en plus difficile de négliger les ressources qu'il représente.

IMPLICATIONS DES CHANGEMENTS DE LA COMPOSITION SCOLAIRE POUR LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Les gouvernements ont déjà beaucoup de mal à maintenir les programmes sociaux avec la structure par âge actuelle, et son évolution projetée soulève à juste titre des inquiétudes pour les prochaines décennies. Mais la structure par âge n'est pas le seul facteur à considérer. Dans cette section, nous essaierons de

montrer que la scolarisation est une donnée importante du problème et qu'il y a des voies par lesquelles les progrès de la scolarisation peuvent compenser la baisse de la fécondité et son corollaire, le vieillissement démographique.

Des inactifs moins dépendants

Pour expliquer le lien entre le niveau de scolarité et la fécondité, qui jusqu'à récemment a toujours été très fort, certains démographes invoquent l'idée que «l'instruction tend à développer une attitude plus rationnelle, plus planificatrice quant aux facteurs qui conditionnent la vie de chacun» (Henri-pin, 1968). Le lien que l'on observe entre le niveau de scolarité et la santé des individus et l'importance de plus en plus grande que l'on accorde à la planification de la retraite relèvent certainement en partie du même type de facteurs explicatifs.

Il y a deux façons d'assurer la retraite des personnes âgées : la redistribution et la capitalisation. Dans le premier cas ce sont les actifs qui subviennent aux besoins des personnes âgées, alors que dans le second ce sont les retraités qui, par leur épargne, assurent leur propre retraite. Si on se place du strict point de vue du soutien financier des retraités de demain, les tendances récentes de baisse de la fécondité et d'augmentation de l'épargne-retraite amorcent un mouvement qui nous fera passer d'un régime où domine la redistribution à un régime qui s'appuiera de plus en plus sur la capitalisation. À tort ou à raison, la population choisit d'assurer sa retraite en investissant non pas dans des enfants mais dans de l'épargne-retraite. Normalement, s'il y a quelque vérité dans ce raisonnement, on devrait s'attendre à ce que les personnes âgées de demain soient financièrement moins dépendantes de la population active que celles d'aujourd'hui. Il faut donc replacer l'augmentation du rapport de dépendance dans cette perspective.

D'un point de vue individuel, cette stratégie de baisse de la fécondité et d'accroissement de l'épargne-retraite est parfaitement rationnelle. Les femmes, en particulier, en bénéficient. L'éducation, la participation au marché du travail et le contrôle de la fécondité sont des facteurs liés qui leur permettent d'accroître leur autonomie financière comme adultes et retraitées. Socialement aussi, cette stratégie est favorisée : les syndicats négocient les fonds de pension bien avant les congés parentaux; les déductions fiscales sont proportionnellement plus importantes pour l'épargne-retraite que pour les enfants à charge et la

publicité incite plus à investir dans un régime d'épargne-retraite qu'à avoir un enfant. En conséquence, n'ayant pas investi dans la fécondité, le retraité devra compter plus sur ses épargnes que sur l'État.

On peut aussi penser que les dépenses de santé seront proportionnellement moins élevées pour les personnes âgées de demain que pour celles d'aujourd'hui. L'enquête Santé-Québec (1988) montre assez clairement que les individus les plus scolarisés ont de meilleures habitudes de vie en termes de consommation d'alcool et de tabac, de régime alimentaire, d'exercice physique et de sommeil; ils ont également de meilleurs comportements préventifs sur la route, et les femmes les plus scolarisées pratiquent plus régulièrement les méthodes de dépistage précoce du cancer du sein. Il est donc clair que les individus les plus scolarisés sont généralement les mieux informés et les plus sensibilisés aux différents facteurs qui déterminent l'état de santé. Si l'enquête Santé-Québec n'a par ailleurs pas montré que leur état de santé était nettement meilleur, à terme, les différences de comportement observées devraient finir par les avantager. La relation santé-niveau de scolarité dépend également de la situation d'emploi. Les plus scolarisés occupent en moyenne des postes comportant moins de risques et moins dommageables pour la santé, ce qui renforce l'avantage que leur procurent leurs comportements.

Les rythmes d'augmentation de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé ne sont pas nécessairement les mêmes (Robine, 1986; Myers, 1988). Or c'est, en partie du moins, la différence entre ces deux espérances de vie qui détermine le coût des services de santé. Si la différence se creuse, les coûts augmentent; si elle se réduit, ils diminuent. Deux choses ont fait et feront encore reculer la mortalité aux âges avancés : une technologie médicale de plus en plus sophistiquée et de plus en plus coûteuse, qui reporte l'échéance de la mort (au prix souvent d'une vie de piètre qualité), et l'adoption de comportements sains et d'attitudes préventives, qui retardent à la fois la mort et la période de morbidité. Les progrès de la scolarisation jouent principalement dans le sens de cette deuxième variable et donc modéreraient l'augmentation de la demande de services médicaux.

L'espérance de vie en bonne santé n'est cependant pas le seul déterminant du coût des services de santé. Le comportement de consommation de soins et services de santé est très important, et il n'est pas facile de dire dans quelle direction la hausse du

niveau de scolarité va jouer à cet égard. Il est bien possible qu'une population plus instruite soit plus critique face aux soins qu'elle reçoit et en demande davantage (Desrosiers, 1987). À notre connaissance, une seule étude canadienne a véritablement introduit la variable niveau de scolarité dans l'estimation des coûts futurs des services de santé pour la population âgée (Simmons-Tropea et Osborne, 1986). Partant d'une évaluation de la consommation différentielle de services de santé selon le niveau de scolarité et d'une projection de la population âgée selon le niveau de scolarité pour l'année 2021, Simmons-Tropea et Osborne obtiennent une diminution de 17 % de la demande de services hospitaliers par rapport à une projection qui néglige ce facteur, mais n'obtiennent pas de différences significatives pour ce qui est des consultations médicales.

La croissance économique

Même si la diminution de la dépendance des personnes âgées devrait compenser partiellement l'augmentation du rapport inactifs-actifs, la croissance économique est sans contredit le facteur le plus important. On fait le pari que celle-ci se poursuivra de façon soutenue malgré le vieillissement démographique et qu'ainsi l'augmentation de la production permettra de générer les revenus suffisants pour assurer un soutien adéquat aux personnes âgées de demain sans porter atteinte à la qualité de vie de la population active.

Suite à la baisse de la fécondité, la croissance économique ne peut plus être assurée par une croissance de la population active. Elle doit donc l'être par des gains de productivité. Ceux-ci sont difficiles à prévoir mais, à notre avis, les investissements en éducation (dans le capital humain) joueront un rôle fondamental à cet égard. Le monde du travail se complexifie de plus en plus : la force physique et le nombre deviennent des facteurs de production de moins en moins importants comparativement à la matière grise. Ainsi, d'une certaine manière, encore une fois, les progrès de la scolarisation compensent la baisse de la fécondité.

Néanmoins les gains de productivité pourraient être ralentis par le vieillissement de la main-d'oeuvre. Plus un travailleur est âgé, moins il est mobile, et plus la main-d'oeuvre vieillit, plus il est difficile de la redistribuer de façon optimale. Il est cependant permis de penser que les individus plus scola-

risés peuvent plus facilement être «recyclés» et se prêter avec succès à des programmes de formation continue.

Il est certain que les gains de productivité pourraient ne pas être aussi rapides que prévu. Il est difficile d'imaginer, dans le contexte actuel, où — à cause du chômage en particulier — on a l'impression qu'il y a un gaspillage terrible de ressources humaines, que la croissance économique puisse être un jour menacée par une pénurie de main-d'oeuvre. Mais cela pourrait se produire, surtout à partir de 2011. La participation accrue des femmes au marché du travail est une solution à ce problème mais, au rythme où cette participation progresse, la «réserve de main-d'oeuvre» que constituent encore les femmes inactives pourrait bien être épuisée avant 2011 (Gauthier, 1986).

Nos projections montrent le potentiel que représente le troisième âge de demain. Plus instruites, mieux nanties et en meilleure santé, les personnes âgées prennent déjà une part de plus en plus active à la société, mais le rôle de ce nouveau troisième âge n'est pas encore parfaitement défini. Si les gains de productivité se révélaient moins importants que prévu et ne permettaient pas d'assurer leur qualité de vie et si les journaux se remplissaient d'offres d'emploi ne trouvant pas preneurs, les retraités pourraient bien être tentés de réintégrer le marché du travail. Ils seraient alors en mesure de négocier des conditions qui leur conviennent.

Nous croyons donc que le Québec a les ressources humaines nécessaires pour assurer sa croissance économique. Les progrès de la scolarisation sont un facteur sous-jacent à la diminution de la dépendance des personnes âgées et à la croissance économique. À leur tour, ces facteurs permettront de faire face au vieillissement démographique.

CONCLUSION

En 1986, la population du Québec comptait 10 % de personnes âgées et 10 % d'universitaires. En 2031, elle pourrait compter 27 % de personnes âgées et de 15 % à 24 % d'universitaires. Dans ce texte, nous avons suggéré des voies par lesquelles les gains de scolarisation pourraient alléger les problèmes liés au vieillissement démographique. Il y a certainement des limites aux types de compensation que nous avons évoqués mais peut-être également des avantages que nous n'avons pas vus. L'éducation est une variable fondamentale qui

a des conséquences complexes et multiples pour l'individu et toute la société.

Malgré ses rigidités, la société québécoise devrait pouvoir s'adapter à sa nouvelle structure de population et arriver à un nouvel équilibre démo-économique. Pour le prévoir correctement, il faut éviter de regarder l'avenir de façon statique et de ne faire varier que la structure par âge en raisonnant comme si les autres facteurs ne changeaient pas.

Dans ses positions pronatalistes, Sauvy associait le vieillissement démographique à la sclérose sociale et au conservatisme. À défaut d'une remontée significative de la fécondité, qui redonnerait une nouvelle jeunesse aux populations occidentales, l'instruction est peut-être l'un des antidotes susceptibles de nous soulager des maux dont Sauvy voyait planer la menace.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLIE, Robert, 1982. «L'évolution de la scolarisation au Québec, 1951-1976», *Cahiers québécois de démographie*, 11, 3, 295-321.
- Bureau de la statistique du Québec, 1990. *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions 1986-2046*. Québec, Les Publications du Québec, 397 p.
- Conseil consultatif national sur le troisième âge, 1989. *1989 et après. Les défis d'une société canadienne vieillissante*. Ministère des Approvisionnements et Services (Canada), no de cat. H71-3/10-1989, 19 p.
- DENTON, F., et B. SPENCER, 1983. «Population Aging and Future Health Costs in Canada», *Canadian Public Policy*, IX, 2, 155-163.
- DESROSIERS, Hélène, 1987. *Impact du vieillissement sur les coûts du système de santé et des services sociaux : les véritables enjeux*. Rapport de la Commission Rochon, synthèse critique no 31. Québec, Les Publications du Québec, 100 p.
- DIONNE, Louis, 1988. *La scolarisation de la population québécoise d'après le recensement de 1986*. Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 12 p.
- FELLEGI, Ivan P., 1988. «Pouvons-nous assumer le vieillissement de la société ?», *L'observateur économique canadien*, p. 4.1-4.34.
- INTERNATIONAL MONETARY FUND, 1986. *Aging and Social Expenditures in the Major Industrial Countries, 1980-2025*. Par P. S. HELLER, R. HEMMING et P. W. KOHNERT. Washington, D. C., Occasional Paper No. 47.
- FUCHS, V. R., 1984. «Though Much Is Taken: Reflections on Aging, Health and Medical Care», *Milbank Memorial Fund Quarterly*, 62, 2, 143-165.

- GAUTHIER, Hervé, 1986. «Trois scénarios de décroissance de la population québécoise : caractéristiques et incidences sur la population active», *Cahiers québécois de démographie*, 15, 2, 181-212.
- GAUTHIER, Hervé, 1988. «Viellissement et dépenses de l'État», *L'Action nationale*, LXXVIII, 5, 282-300.
- HENRIPIN, Jacques, 1968. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Monographie sur le recensement de 1961. Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 425 p.
- LUX, André, 1983. «Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXIème siècle», *Recherches sociographiques*, XXIV, 3, 325-378.
- McDANIEL, S. A., 1987. «Demographic Aging as a Guiding Paradigm in Canada's Welfare State», *Canadian Public Policy*, XIII, 3, 330-336.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, et Jacques LÉGARÉ, 1987. «Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité ?», *Futuribles*, 110, 3-21.
- MATHEWS, Georges, 1988. *Le vieillissement démographique et son impact sur la situation des personnes âgées et les services qui leur sont offerts*. Rapport final de recherche remis au Conseil québécois de la recherche sociale, 136 p.
- MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec), 1989. *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*. Gouvernement du Québec, 60 p.
- MYERS, G. C. 1988. «Chronic Non-Life-Threatening Health Ailments—An Overlooked Dimension». In BUI Dang Ha Doan, éd. *The Future of Health and Health Care Systems in the Industrialized Societies*. New York, Praeger, p. 67-80.
- ROBINE, Jean-Marie, 1986. *L'espérance de vie sans incapacité*. Rapport scientifique. Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, 5 p.
- SIMMONS-TROPEA, Daryl, et R. W. OSBORNE, 1986. *The Educational Composition of Canada's Future Elderly*. Toronto, University of Toronto, Programme in Gerontology, Research Paper No. 6, 35 p.
- STATISTIQUE CANADA, 1981. *La santé des Canadiens. Rapport de l'enquête Santé-Canada*.
- STATISTIQUE CANADA, 1989a. *Scolarité et principal domaine d'étude*. Recensement de 1986, série «Le pays», no 93-110 au catalogue, 367 p.
- STATISTIQUE CANADA, 1989b. *Niveau de scolarité des Canadiens*. No 98-134 au catalogue, 52 p.
- WOODS GORDON, 1984. *Investigation of the Impact of Demographic Change on the Health Care System in Canada*. Final Report Prepared for the Task Force on the Allocation of Health Care Resources. Toronto.

RÉSUMÉ — SUMMARY — RESUMEN

NAULT François — VIEILLISSEMENT ET SCOLARISATION DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

Ayant fait une projection de la composition scolaire de la population québécoise pour 2011 et 2031, l'auteur suggère quatre façons par lesquelles les progrès de la scolarisation pourraient permettre au Québec d'affronter le problème posé par le vieillissement démographique. Selon lui, une population en moyenne plus scolarisée devrait être plus productive et compter des retraités financièrement moins dépendants de l'État. Elle pourrait aussi coûter moins cher en soins de santé et être apte, si le besoin s'en faisait sentir, à travailler après l'âge de la retraite. L'auteur défend l'idée que la scolarisation est une variable importante pour l'établissement d'un équilibre démographique viable en régime de faible fécondité.

NAULT François — AGING AND EDUCATION OF THE QUEBEC POPULATION

Having projected the composition of the population of the province of Quebec for the years 2011 and 2031 with respect to level of education, the author suggests ways in which an increase in the overall level of scholastic attainment could help Quebec meet the challenge of an aging population. According to him, a better educated population would be more productive and less dependent on public finances when it reached retirement. Such a population would cost less in terms of health care and could, if needed, remain in the labor force past retirement age. The author argues that the level of education of a population has a key role to play in achieving a demographic equilibrium in a low fertility regime.

NAULT François — ENVEJECIMIENTO Y ESCOLARIDAD DE LA POBLACIÓN QUEBEQUENSE.

Habiendo hecho una proyección de la composición escolar de la población quebequense para los años 2011 y 2031, el autor sugiere cuatro maneras por las cuales los progresos de la escolaridad podrían permitir al Québec de afrontar el problema producido por el envejecimiento demográfico. Según él, una población medianamente más escolarizada, debería ser más productiva y contar con jubilados financieramente más preparados a la pensión. Ella podría también ser más económica en asistencia médica y dar la posibilidad de trabajar después de haberse jubilado, si fuera necesario. El autor defiende la idea de que la escolaridad es una variante importante para el establecimiento de un equilibrio demográfico y económico viable en un régimen de poca fecundidad.